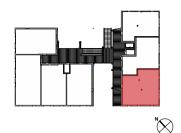
SdE Chambre 1 WC SdB HSFP 2.20m CU HSFP 2.20m PAC **ENTREE** R Entrée rªRgt vélo BALCON Pièce de vie Chambre 2 Chambre 3 HSP 2.50m

B 103

PLAN DE REPERAGE





Appartement B 103	Bât B
4 pièces	Niveau R+1
Entrée	7.30 m ²
Pièce de vie	29.50 m ²
Chambre 1	13.00 m ²
Chambre 2	9.80 m ²
Chambre 3	9.50 m ²
Salle de bain	5.00 m ²
WC	3.40 m ²
Salle d'eau	1.70 m ²
Rangement vélo	1.50 m ²

TOTAL	80.70 m ²
Balcon	9.90 m ²

14/05/2024 Indice: C







LEGENDE

FAV Fenêtre avec allège vitrée FAP Fenêtre avec allège pleine

Porte fenêtre Fenêtre Fixe

Faux plafond Hauteur sous faux plafond

Garde-corps R Réfrigérateur VRE Volet roulant électrique VRM Volet roulant manuel BL Ballon thermo-dynamique PAC Pompe à chaleur

PL Placard Lave linge ΕV Evier cuisine LV Lave vaisselle

- La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- La hauteur sous plafond des pièces est de 2.50m environ, sauf mentions particulières.
- A partir des logements de type 3, les équipements électroménagers, les meubles éviers, les éviers et le mobilier représentés sur les plans ne sont pas fournis. L'emplacement des équipements est figuré à titre indicatif. Une kitchenette est fournie pour les logements de type 1 et 2.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, convecteurs sont figurés à titre indicatif. La végétation éventuellement figurée en extérieur n'est pas contractuelle.
- Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces intérieures et extérieures sont données à titre indicatif au sens de l'article R261-25 du CCH.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les soffites ou faux-plafonds, que l'équipement.
 - Les portes-fenêtres sortant sur les espaces extérieurs sont appuyées sur des seuils dont la hauteur n'est pas précisée.

